

Réinvestir l'Analyse du Cycle de Vie :

un projet pour les entreprises innovantes

Jeudi 17 novembre 2011

MAISON DE LA CHIMIE
28 rue St-Dominique
75007 PARIS



afite
Le réseau d'experts pour l'environnement

Sous le Haut Patronage du
Ministère de l'Écologie, du
Développement durable, des
Transports et du Logement



Réinvestir l'Analyse du Cycle de Vie : un projet pour les entreprises innovantes

Jeudi 17 novembre 2011

MAISON DE LA CHIMIE
28 rue Saint-Dominique, 75007 PARIS

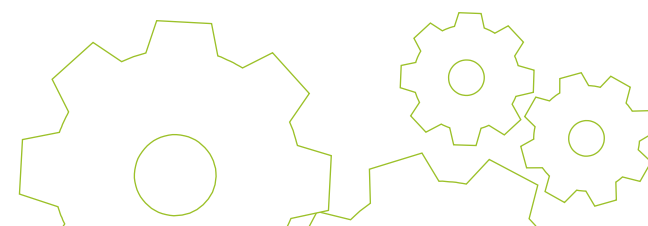
PROGRAMME

Matinée placée sous la présidence de Daniel Froelich,
Directeur de l'ENSAM de Chambéry

- 09h00 Accueil par **Bruno Weinzaepfel**, vice-président de l'AFITE
- 09h05 Ouverture par **Daniel Froelich**, Directeur de l'ENSAM de Chambéry :
Historique et actualité de la démarche ACV
- 09h25 L'état de l'art, par **Philippe Osset**, Président de Solinnen SAS
- 09h45 Témoignages de grandes entreprises :
- **TOTAL Petrochemicals**, **Yves Germain**, Manager Gestion Responsable des produits polyolefins
 - **ALBÉA** (fabriquant d'emballages plastiques pour la cosmétique),
Aude Charbonneaux, Ingénieur développement durable et éco-conception
 - **AIRBUS**, **Bruno Costes**, Président de la Commission Environnement et Développement durable du GIFAS, **Patrice Bauce** et **Alexis Martinet**
- 10h45 Présentation de la structure de recherche collaborative "**SCORE-LCA**", par
Denis Le Boulch, Chercheur Expert Evaluation Environnementale, EDF R&D
- 10h55 Pause
- 11h15 L'affichage environnemental, une expérience innovante : présentation des travaux menés dans le cadre de la plate-forme ADEME/AFNOR par **Christine Cros**, Chef du service éco-conception et consommation durable à l'ADEME
- 11h35 Exemples d'applications de l'expérience aux deux secteurs de l'agroalimentaire (GT1) et du cosmétique (GT4b), par **Jérôme Payet**, Directeur de Cycleco
- 11h55 **ELSA**, pôle de recherche, de formation et d'expertise sur l'ACV appliquée aux bio- et agro-procédés, par **Véronique Bellon-Maurel**, Directrice du pôle ELSA et Directrice adjointe à la Stratégie et à la Recherche du Cemagref
- 12h15 Synthèse des débats par le Président de séance
- 12h30 Déjeuner

Après-midi placé sous la présidence de Philippe Schiesser,
Président de l'APEDEC

- 14h00 La démarche ACV dans le monde, outils et logiciels par **Philippe Schiesser**,
Président de l'APEDEC et Directeur d'Ecoeff
- 14h25 **Table ronde : Témoignages d'entreprises sur la démarche ACV appliquée au traitement des déchets**, animée par **Paul Carriot**,
avec la participation de :
- **Catherine Clauzade**, Directeur du Développement d'Aliapur
 - Un représentant de Véolia Environnement
 - **Pénélope Vincent-Sweet**, Pilote du Pôle Industrie, Produits et Services au sein de France Nature Environnement (FNE)
 - **Bénédicte Couffignal**, Directrice de l'association RECORD
- 15h20 **Table ronde : Pratique de l'ACV dans les entreprises - difficultés et solutions**, animée par **Paul Carriot**, avec **Pierre Garçon** de CRÉER et **Fernando Tibau** d'Ecomundo. Exemples d'implantation de la démarche ACV dans des PME de la Région Midi-Pyrénées avec **Pierre-Marie Guineheuc** de Systèmes Durables.
- 16h15 **Formation et développement des compétences** en entreprises par
Jean-Baptiste Puyou, Eeva-Conseil
- 16h35 Synthèse des débats par le Président de séance
- 16h50 **Conclusion et perspectives** par **Dominique Dron**, Commissaire Générale au Développement durable



Réinvestir l'Analyse du Cycle de Vie :

un projet pour les entreprises innovantes

Colloque du 17 novembre 2011 à Paris

L'Analyse du Cycle de vie (ACV) s'impose aujourd'hui comme un outil d'aide à la décision dans le domaine de l'environnement, comme le montre sa prise en compte dans la Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD 2010-2013) ainsi que dans la réglementation européenne. L'ACV permet notamment d'aider à concevoir des produits, des procédés ou des services ayant le moins d'impacts possibles sur l'environnement.

En organisant ce colloque en partenariat avec le Commissariat Général au développement durable (CGDD), et avec l'aide de nombreux acteurs du domaine, L'AFITE a souhaité permettre aux décideurs politiques et économiques, aux professionnels et aux chercheurs, aux (p)artisans de la démarche ACV de faire le point sur le sujet, et de partager les témoignages ainsi que les retours d'expériences, notamment les réussites dans les domaines industriels tels que l'aéronautique, la construction automobile, la pétrochimie, le secteur des déchets, et d'une manière générale, de s'imprégner des bonnes pratiques issues de l'application de l'ACV.

Le colloque abordera l'analyse des difficultés et des freins que connaît la démarche aujourd'hui, en vue de contribuer à démocratiser son utilisation dans tous les secteurs industriels.

Pourquoi est-il nécessaire de "réinvestir l'ACV" ?

Après vingt années d'application durant lesquelles sont nées de nombreuses controverses (limite des hypothèses, interprétation, exemple emblématique de l'analyse comparative des bouteilles verre/plastique...), il est temps de revisiter le concept d'ACV, ses méthodes et ses outils, pour rechercher de nouvelles pistes d'amélioration, faire en sorte que les entreprises -et pas seulement les pionnières- s'approprient une démarche performante et reconnue pour répondre aux défis de notre temps.

L'objectif de cette journée est de démontrer aux responsables d'entreprises -ou de les conforter- que la démarche ACV est possible, qu'elle fonctionne, et que loin d'être une contrainte, elle est un atout pour l'entreprise.

Une large place sera donnée, au cours de cette journée, aux débats et aux échanges avec les participants.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner, avant le 10 novembre 2011, accompagné du règlement
correspondant, à : AFITE - 22 rue de Dunkerque - 75010 Paris
Fax : 01 40 23 05 39

Madame ☐ Monsieur ☐

NOM

Prénom

Fonction / Service

Organisme

Adresse

Code Postal

Ville (Pays)

Téléphone

Télécopie

E-mail

S'inscrire au colloque du 17 novembre 2011 "Réinvestir l'Analyse du Cycle de Vie : un projet pour les entreprises innovantes" et verse le montant de son inscription, soit :

Frais d'inscription :

- ☐ Plein tarif : **350 €** (dont TVA 19,60 %)
- ☐ Tarif membre AFITE ou APEDEC : **300 €** (dont TVA 19,60 %)
- ☐ Adhésion 2012 à l'AFITE au tarif préférentiel de **80 €** (non soumis à TVA) et inscription au colloque au tarif membre (soit un total de **380 € TTC**)

Règlement :

- ☐ par chèque bancaire (à l'ordre de l'AFITE)
- ☐ par bon de commande administratif
- ☐ par virement bancaire

Titulaire du compte : AFITE - IBAN : FR 76 3000 4008110000898285780
code banque : 30004 - code guichet : 00811 - Compte n° 00008982857 - Clé RIB : 80
SIRET : 330 754 110 00048 - TVA : FR 66 330 754 110

NB : merci de rappeler notre référence ainsi que les nom et prénom du bénéficiaire au verso du chèque ou sur l'ordre de virement.

A pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation telles qu'elles figurent dans le programme.

DATE :

SIGNATURE :

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications aux données personnelles vous concernant.

N'utilisez qu'un bulletin par personne, en cas d'inscription multiple, merci de faire des photocopies du présent bulletin

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ORGANISATION

Colloque organisé par l'AFITE (Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement).

Comité de pilotage : Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) APEDEC (Association des Professionnels de l'Éco-Design et de l'Éco-Conception) et INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques).

Les actes de ce colloque seront publiés dans la série *Responsabilité & Environnement* des *Annales des Mines*

HORAIRES ET ACCÈS

Jeudi 17 novembre 2011. Accueil des participants à partir de 8h30

MAISON DE LA CHIMIE, 28 rue Saint-Dominique, 75007 Paris

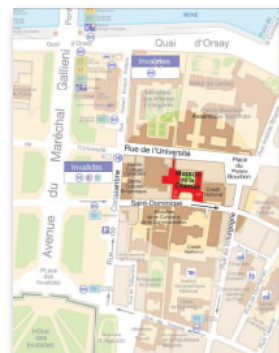
Accès :

RER : ligne C, station Invalides

Métros : lignes 8, 12 et 13, stations Assemblée Nationale, Solférino et Invalides

Bus : lignes 63, 69, 83, 93 et 94

Aéroports : Navettes jusqu'à l'aérogare des Invalides



INSCRIPTIONS : RENSEIGNEMENTS, FORMALITÉS

AFITE - 22 rue de Dunkerque - 75010 Paris - SIRET : 330 754 110 00048

Contact : Céline MATINDA, cmatinda@afite.org - Tél. : 01 40 23 04 50 - Fax : 01 40 23 05 39

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10 novembre 2011

Les droits d'inscription s'élèvent à 350 € TTC (dont TVA 19,6 %). Les membres AFITE et de l'APEDEC bénéficient du tarif préférentiel de 300 € TTC (dont TVA 19,6 %).

Outre le libre accès à la salle de conférence, ces prix comprennent la pause, le déjeuner et les documents de séance.

Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée. Elles ne sont considérées comme définitives qu'une fois le règlement effectué. Les administrations qui ne peuvent adresser leur règlement lors de l'inscription, doivent obligatoirement joindre une commande dûment remplie et signée par l'autorité compétente.

Tout participant régulièrement inscrit recevra une confirmation qu'il devra présenter à l'accueil du colloque.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme sans préavis si les circonstances les y obligent.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Aucun remboursement ne pourra intervenir après le 10 novembre 2011. Au-delà de cette date l'intégralité des droits d'inscription reste exigible ; en contrepartie seront adressés les documents de séance.

Il est possible de se faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

En partenariat avec :

